

Les chauves-souris de Vitré



Bretagne Vivante

sepho

Une voix pour la nature



Laure Pinel

Educatrice à la nature et chiroptérologue

Arnaud Le Houedec

Chargé de projets naturalistes et chiroptérologue

Vitré

Remerciements

Nous tenons à remercier la Ville de Vitré qui nous a ouvert les portes de l'ensemble de ses bâtiments communaux, et accompagné lors de nos prospections. Elle nous a également permis de capturer sur les espaces communaux avec une grande confiance quant à l'organisation de ces sessions de capture. Nous remercions également le Département d'Ille et Vilaine qui nous a également permis de mettre en place un poste de capture sur un site départemental.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont participé à ces différents temps d'étude : Romain Lahaye (SCV, 2016), Marina Guay, Océane Agator, Benoît Froger et Tony Mougnot, adhérents de l'association Bretagne Vivante.

Nous remercions aussi particulièrement Jacques Le Letty, adhérent de l'association Vitré Tuvalu, pour ces connaissances du territoire, ses précieux conseils sur le choix des sites et son implication lors d'une soirée d'enregistrements d'ultrasons.

Contexte

La conservation de la biodiversité est aujourd'hui considérée comme un enjeu majeur. Compte-tenu de leur influence majeure sur l'Homme et ses activités, c'est à juste titre que les équilibres environnementaux intègrent désormais les réflexions en matière d'aménagement du territoire et de développement durable.

Qu'il s'agisse de valeur patrimoniale, de services rendus ou culture sociale et sociétale, la biodiversité tient une place plus importante dans les réflexions diagnostiques, les orientations de gestion territoriale, les incidences subies par la nature et notre responsabilité à assurer la pérennité des espèces, des espaces, des fonctionnements écologiques et d'une dimension de naturalité.

Plus concrètement, le cadre est posé au travers orientations et directives (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, Schéma Régional de cohérence Ecologique, prise en compte de l'environnement dans les outils de territoire – SCOT, PLUI, PLUI).

Les collectivités sont aujourd'hui invitées à prendre connaissance de leur patrimoine, de leur responsabilité spécifique ou partagée. L'Atlas de la Biodiversité Communale est un premier outil qui permet l'état des lieux et l'engagement politique, civil et citoyen.

Objectifs

Dans ce contexte, les chauves-souris prennent leur place. Elle est d'autant plus importante que ces animaux utilisent un espace vaste (leur aire de vie se calque sur une à quelques communes), souvent un espace structuré (notion de trame), des habitats tantôt anthropiques (les bâtiments), tantôt naturels (boisements, bord de cours d'eau, espace bocager). Si toutes les chauves-souris de Bretagne sont insectivores, leurs proies sont variables selon les espèces et la présence des différentes chauves-souris peut nous renseigner sur l'organisation de l'espace (place des boisements, des prairies, des cultures, des zones urbaines) et nous fournir des indicateurs sur leurs équilibres.

L'objectif de notre inventaire est donc de dresser la liste des espèces présentes sur la commune de Vitré mais également un premier état des lieux chiroptérologique. D'ores et déjà, compte-tenu de la faible pression d'observation naturaliste sur ce territoire, ce travail ne peut être considéré que préliminaire et devra être poursuivi pour évaluer l'intérêt exhaustif et les préconisations fines pour maintenir et améliorer l'environnement nécessaire à la bonne conservation de ces espèces protégées.

Méthodes

L'inventaire des chauves-souris de la commune de Vitré a débuté en 2016 par une prospection des bâtiments communaux.

De mœurs nocturnes, les chauves-souris occupent sur la phase diurne des gîtes aux caractéristiques diverses selon les espèces et les saisons. Les chauves-souris ont un cycle annuel particulier et complexe.

Lorsque les températures deviennent trop basses pour les insectes, ces dernières vont alors hiberner. Pour se faire, elles recherchent des gîtes où la température est positive (5 à 10°C) et stable, ainsi des cavités (caves, souterrains, grottes, puits, ponts, arbres creux...). Au printemps, c'est la reprise d'activité. Guidées par la recherche de nourriture et de territoires de chasse, elles occupent des gîtes de transit avant d'aller occuper les gîtes de mise bas. Ces derniers sont essentiellement occupés par des femelles, constituant des colonies de plus ou moindre importance selon l'espèce. Ces gîtes doivent être chauds, calmes et sombres. Les espèces anthropiques vont donc particulièrement affecter les combles et les greniers des bâtiments. Ainsi au calme, elles vont pouvoir mettre bas leur unique petit de l'année (on peut chez certaines espèces avoir des grossesses gémellaires).

La recherche de gîtes est donc un élément incontournable de l'étude des chauves-souris. A défaut de trouver les colonies, on peut également trouver des indices de présence (présence de guano – déjections - dans les combles occupés).

La Ville de Vitré présente un ensemble de bâtiments communaux important, avec des édifices prestigieux et favorables à l'accueil des chiroptères. Ainsi, le château, plusieurs églises et de vieux bâtiments ont été prospectés en journée sur la période estivale afin de trouver des colonies de mise bas.

Afin de compléter ces prospections, des nuits de captures aux filets ont été organisées durant l'été 2017, ainsi que des enregistrements d'ultrasons. Nous nous sommes assurés de conditions météorologiques favorables à l'activité des chauves-souris, à savoir, des soirées et nuits sans pluie et sans vent fort.

Les nuits de captures aux filets

La capture aux filets permet d'avoir un échantillon d'espèces fréquentant un site. Le choix du lieu de pose des filets est stratégique, pour s'assurer d'un résultat optimal. Par ailleurs, malgré le fait que les mailles des filets soient très fines, les chauves-souris peuvent cependant les voir et les détecter grâce aux ultrasons émis. Ainsi un bon nombre d'individus les évitent et les contournent.

Deux soirées de capture ont été organisées :

- Le 05/07/17 aux abords de l'étang de la Valière. Un poste de capture installé avec 10 filets déployés dans un boisement mixte constitué de pins et de feuillus.
- Le 10/08/17, 2 postes de capture installés. Un, aux abords des jardins familiaux du Val le long de la Vilaine avec 5 filets déployés, le second au lieu-dit Beauvais, dans une zone boisée avec 5 filets déployés.

Les enregistrements ultrasonores

Des outils ont été élaborés pour détecter les ultrasons que les chauves-souris émettent, enregistrer ces émissions et les analyser pour en dresser une liste d'espèce et un niveau d'activité (par le nombre de contacts enregistrés).

Nous avons utilisé des enregistreurs SM2 Bat+ (©Wildlife) et le logiciel d'analyse Sonochiro (©Biotope)

Lors de la soirée de capture du 10/08/17, un enregistreur a été installé sur chaque poste de capture. Trois parcours ont également été effectués par des personnes équipées d'un enregistreur dans le « sac à dos ». Cette technique permet l'enregistrement de toutes les espèces croisées sur ces différents parcours.



Les points de capture et d'enregistrements ultra-sonores

Les captures ne sont jamais exhaustives. Aussi, pour palier ces biais et obtenir plus de résultats, le choix a été fait de les coupler avec des séances d'enregistrement d'ultra-son. Les instruments d'enregistrement ont été déployés sur les points de captures, mais également sur des parcours pédestres.

Le choix de ces différents secteurs a été motivé par les conseils de personnes ressources du territoire. Dans le souci de couvrir une diversité de sites, les secteurs choisis présentent des environnements différents représentatifs de la commune.

Ces différentes actions ont pu être organisées en prenant compte de la disponibilité des bénévoles de l'association, des conditions météorologiques, et de la disponibilité du matériel d'enregistrement.

✓ 3 points de captures

Les sites choisis représentent dans l'ensemble l'environnement de la commune de Vitré, à savoir des zones urbaines et une zone naturelle. Une certaine structure de la végétation, ainsi que la présence d'un point d'eau favorisent les zones de chasse des chiroptères.

- Poste de capture 1 : l'étang de la Valière

Cet espace naturel emblématique de la commune présente un environnement favorable à la présence des chauves-souris.

- Poste de capture 2 : Beauvais

Au sud ouest de la commune, ce site est constitué de zones boisées, de haies et de prairies. La structure de la végétation (végétation stratifiée) offre une zone de ressource alimentaire pour les chauves-souris.

- Poste de capture 3 : bord de Vilaine

Ce secteur au nord de la commune offre un environnement naturel favorable à la chasse des chauves-souris, de par les zones boisées et la présence de la Vilaine. De plus, les habitations et bâtiments, relativement anciens, sont susceptibles d'être des gîtes de chauves-souris.

✓ 3 parcours pédestres

Les parcours pédestres ont permis de couvrir plus de zones et de mesurer davantage la présence des chiroptères sur le territoire communal.

- Parcours 1 : l'étang de la Valière

A l'inverse du point de capture qui est fixe, ce parcours a permis de couvrir un plus grand secteur des abords de l'étang.

- Parcours 2 : centre-ville

Ce parcours est parti de Beauvais (poste de capture) pour aller jusqu'au parc botanique du centre-ville, en couvrant des zones urbanisées (lotissement, abords de parcs et jardins).

- Parcours 3 : bord de Vilaine

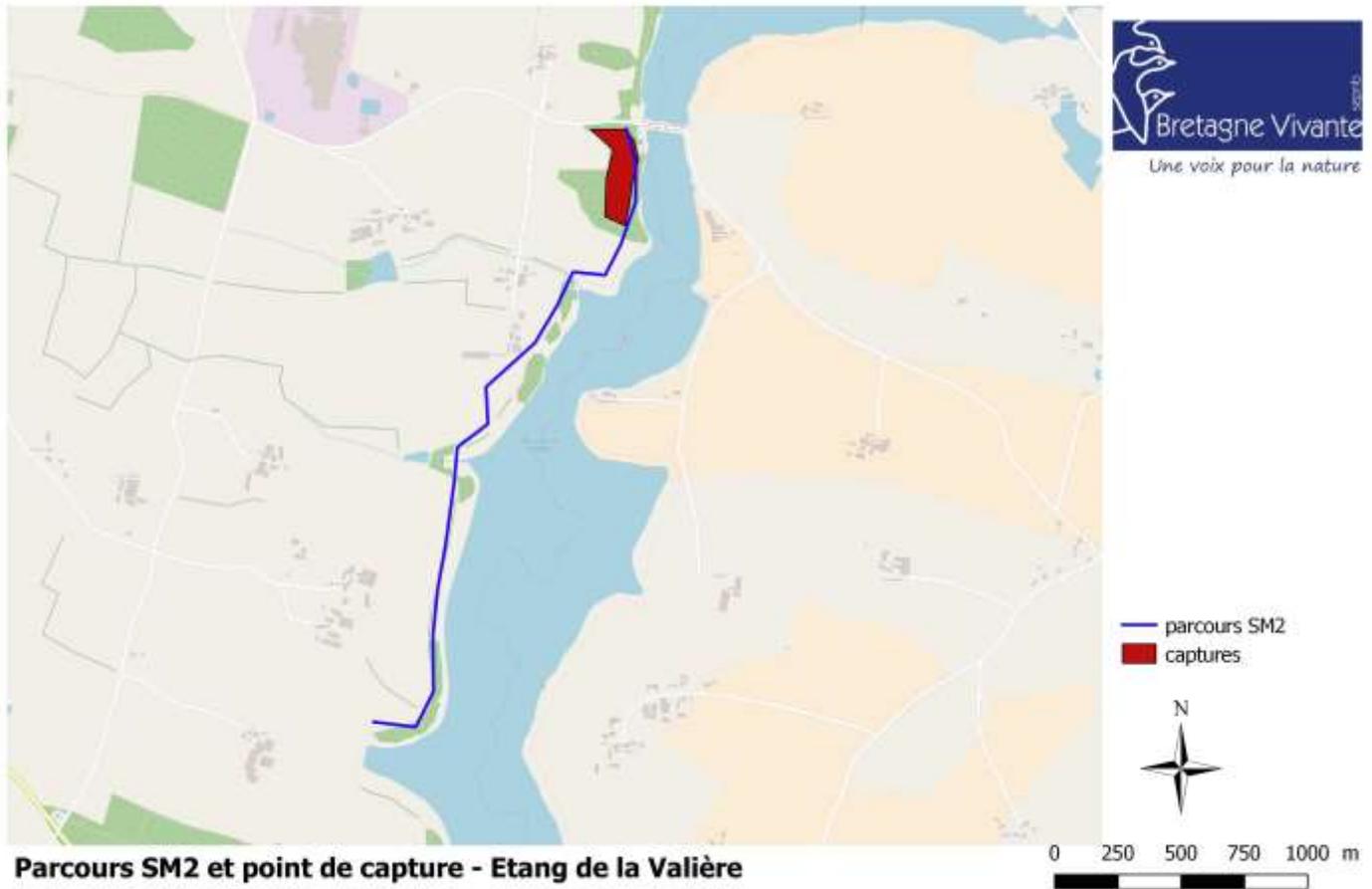
Comme pour le parcours 2, ce 3^{ème} parcours a couvert des zones urbaines, avec cependant la présence de la Vilaine et plusieurs espaces verts.



Parcours SM2 et points de capture - Centre Ville

Etude Chiroptère - ABC Vitré

Source Géobretagne



Parcours SM2 et point de capture - Etang de la Valière

Etude chiroptère - ABC Vitré

Source Géobretagne

Résultats

- Résultats des prospections de bâtiments communaux

Date	Lieu dit	Type de site	Remarques
11/07/2016	Eglise Notre-Dame	combles	RAS
11/07/2016	Point formalité	combles	RAS
11/07/2016	Eglise Saint-Martin	combles	RAS
11/07/2016	Presbytère Saint-Martin	combles	quelques crottes
11/07/2016	CPAS	combles	RAS
11/07/2016	La Tannerie	combles	quelques crottes
11/07/2016	La mériaies	combles	quelques crottes dans la chapelle
11/07/2016	Chapelle des 3 Marie	combles	pas d'accès aux combles
11/07/2016	Pont Pasteur	pont	RAS, gîte hivernal potentiel
11/07/2016	Château Marie	combles	quelques crottes
11/07/2016	Jardin botanique	gîtes artificiels	RAS
13/07/2016	Château de Vitré	combles	quelques crottes
13/07/2016	Chapelle Saint-Nicolas	combles	quelques crottes
13/07/2016	Ecole Pierre Lemaitre	combles	RAS
13/07/2016	Eglise Sainte-Croix	combles	quelques crottes
13/07/2016	Tour de la Bridole	combles	RAS
13/07/2016	Ecole du Château	combles	RAS
13/07/2016	Centre social	combles	RAS
13/07/2016	Maison près du Dojo	combles	RAS

Les prospections de bâtis n'ont malheureusement pas permis de trouver de colonies installées. Quelques traces de guano ont pu être observées, montrant que les bâtiments sont visités par des chauves-souris lors de passages temporaires. La détermination des espèces ayant fréquentées les bâtiments ne peut se faire par simple observation du guano. Seule une recherche génétique pourrait permettre cette détermination. Par ailleurs, au vu du peu de guano observé l'enjeu n'est pas suffisamment important, puisqu'il ne peut s'agir de colonie de mise bas.

- Résultats des captures et enregistrements d'ultra-sons

Au total, ce sont 11 espèces qui ont été recensées sur la commune de Vitré, la Bretagne compte 22 espèces. (cf. Tableau 1)

Parmi ces espèces :

- Toutes sont protégées (arrêté du 23/04/2007) et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats faune Flore ;
- Une espèce est de fort intérêt communautaire en Europe et a un statut vulnérable : la Barbastelle d'Europe ;
- La plupart des espèces gîtent ou peuvent gîter dans des bâtiments (cf. répartition ci-dessous).

Nom français	Nom scientifique	Protect° nationale	Directive Europ. Habitats Faune Flore	Convent° Berne	Convent° Bonn	Statut en France
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Oui	An IV	BIII	B2	à surveiller
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Oui	An II et IV	BII	B2	Vulnérable
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller
Murin sp	<i>Myotis sp</i>	Oui	An IV	BII	B2	à surveiller

Tableau 1 : Statut des espèces recensées lors de l'inventaire

An IV : inscription à l'annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore

An II : : inscription à l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore

BII : annexe II de la convention de Berne (1979 – conservation de la flore et de la faune sauvage et de leur habitat naturel et protéger les espèces migratrices menacées d'extinction - convention européenne)

B2 : annexe 2 convention de Bonn (1986 - conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage – convention internationale)

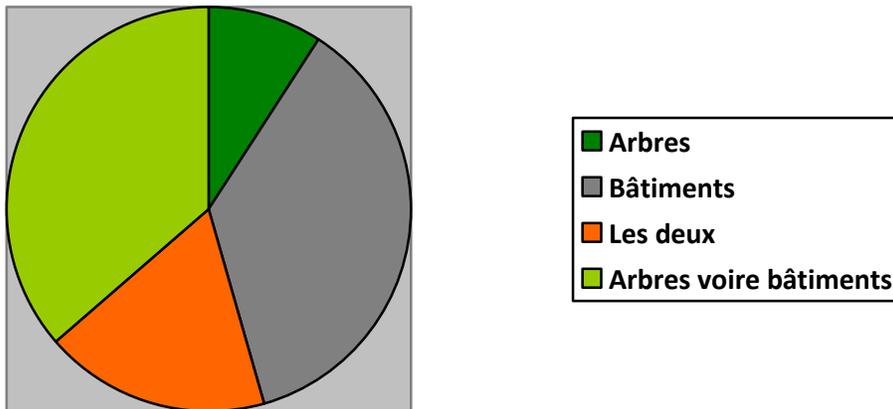
	Les jardins familiaux		Beauvais		La valière		L'Ermitage	Centre ville et parc
	Enreg.SM2	Capture	Enreg.SM2	Capture	Enreg.SM2	Capture	Enreg.SM2	Enreg.SM2
Espèces								
<i>Noctule commune</i>					X			
<i>Murin de Daubenton</i>					X			
<i>Murin à moustaches</i>	X		X					
<i>Murin de Natterer</i>			X	X				
<i>Sérotine commune</i>				X		X		X
<i>Pipistrelle commune</i>	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Pipistrelle de Nathusius</i>	X				X		X	
<i>Pipistrelle de Kuhl</i>	X		X		X	X	X	X
<i>Barbastelle d'Europe</i>	X		X	X				
<i>Oreillard roux</i>						X		X
<i>Oreillard gris</i>	X	X			X			X
<i>Murin sp</i>							X	
Nb espèces / site	6		6		8		4	5

Tableau 2 : Répartition des contacts des différentes espèces par lieu et par méthode d'inventaire

Dans le tableau de résultats précédent (cf. Tableau 2), on peut constater :

- Une bonne homogénéité du nombre d'espèces sur chaque site avec cependant plus de résultats sur le site le moins urbanisé, la Valière, qui totalise 8 espèces sur les 11 espèces, soit 73% des espèces contactées
- Les 2 méthodes (acoustique et capture) sont complémentaires - 100% des espèces contactées ont été enregistrées, 63.5% des espèces contactées ont été capturées. Certaines espèces capturées à un endroit n'ont pas été enregistrées, et inversement certaines espèces enregistrées n'ont pas été capturées
- La présence sur tous les sites de la Pipistrelle commune et de la Pipistrelle de Kulh
- La Noctule commune et le Murin de Daubenton ont été contacté à un seul et même endroit, avec présence d'un point d'eau, ce qui conforte les connaissances de la biologie de ces espèces

Graphique 1 : Répartition des espèces rencontrées selon leur gîte utilisé



Préconisations

- **Dans les bâtiments**

Au vu des différentes espèces contactées et des gîtes que ces dernières utilisent, il convient de rester vigilant sur l'accessibilité des bâtiments communaux pour les chiroptères. Notamment pour les colonies de mise bas, constituée essentiellement de femelles, relativement exigeantes quant au gîte, qui se doit d'être sombre, chaud et calme. Il convient dans certains cas de limiter l'éclairage sur les bâtiments publics. Certaines espèces peuvent accéder au gîte en se faufilant dans de petites entrées (types trous en sous pente de toit), ce qui est le cas de toutes les espèces contactées.

Par ailleurs, d'autres ont besoin de plus grandes ouvertures (types meurtrières avec une ouverture de 7x30cm). C'est le cas des rhinolophes ou de certains murins, qui même s'ils n'ont pas été contacté sur la commune, sont des espèces à valeur patrimoniale et on pourrait tendre à les favoriser. Certains bâtiments pourraient être équipés d'une chiroptière, ouverture dans le toit à destination des chauves-souris.



*Chiroptère installée sur le toit d'un bâtiment
d'un collège – Mordelles 35*

- **Sur l'environnement extérieur**

Outre le maintien des gîtes, il convient pour ces espèces sensibles de favoriser un bon environnement et des bons habitats naturels pour leur permettre de trouver des territoires de chasse favorables. Les chauves-souris utilisent plusieurs territoires de chasse chaque nuit.

Aussi, pour l'ensemble des espèces contactées, une multiplicité d'habitats sont à conserver. Seules certaines espèces, notamment la Pipistrelle commune et la Sérotine commune, peu lucifuges, vont pouvoir s'adapter à l'éclairage public en ville, voire même chasser autour de sources lumineuses. Cependant, les autres vont préférer des zones plus naturelles, à savoir des boisements stratifiés, des fourrés, des jardins, des parcs, des zones humides. De plus, l'ensemble des espèces va avoir besoin pour se déplacer de connexions d'un territoire à l'autre. Pour ce faire, il faut assurer ces connexions par le maintien des haies et des zones de bocages, pour permettre aux individus gîtant en ville de pouvoir en sortir en suivant ces linéaires pour se rendre sur des territoires de chasse extérieurs, en zone rurale.

Des fourrés dans les boisements ont pu être remarqués sur les postes de captures des jardins familiaux en bords de Vilaine ou à Beauvais, il est important de maintenir ces zones sans trop chercher à les aménager, en tendant par exemple à les rendre accessible au public, car en l'état, elles sont source de réserves alimentaires pour les chauves-souris. De même, le maintien d'arbres morts permettra le développement d'insectes saproxylophages, ce qui améliorera la ressource alimentaire des zones de chasse des chauves-souris. Plusieurs des espèces contactées sont attachées aux boisements stratifiés (vieux arbres, arbustes...).

Comme on peut le voir dans le graphique 1, plusieurs espèces vont utiliser des gîtes sylvicoles. Il convient donc de conserver les arbres à cavités (loges de pics, anfractuosités, écorces décollées) afin de favoriser ces habitats.



*Anfractuosités arboricoles et
écorces décollées*

Biologie des espèces

Noctule commune

La Noctule commune est une grande chauve-souris migratrice capable de parcourir plusieurs centaines de kilomètres entre son gîte d'été et son gîte d'hiver. Les gîtes de cette espèce sont essentiellement arboricoles, le plus souvent d'anciennes loges de pics, situées près des lisières, des allées forestières ou encore dans les parcs et les jardins. L'entrée doit être à bonne hauteur et bien dégagée pour permettre l'envol. On la retrouve souvent aux abords des étendues d'eau (fleuves, étangs). Elle peut parcourir des dizaines de kilomètres pour aller s'alimenter.

La noctule commune est assez rare en Bretagne, plus présente à l'est qu'à l'ouest. La seule donnée de mise bas pour cette espèce a été découverte cet été 2017. Cette espèce passe la période hivernale en Bretagne.

Murin de Daubenton

Le Murin de Daubenton est une espèce inféodée aux milieux aquatiques, qu'il privilégie particulièrement pour ses territoires de chasse. Il choisit en hiver des gîtes saturés en humidité, aussi, le retrouve-t-on dans des cavités souterraines, sous des ponts, d'anciennes mines... Pour sa mise bas, le Murin de Daubenton peut occuper des gîtes arboricoles ou des gîtes souterrains, généralement toujours près des points d'eau. Son aire vitale peut s'étendre sur 5km².

Le Murin de Daubenton est une espèce relativement commune en Bretagne. Il est cependant difficile d'évaluer l'évolution de la population bretonne en raison de la difficulté à repérer l'espèce.

Murin à moustaches

Le Murin à moustaches est une petite chauve-souris ubiquiste, capable d'occuper divers types de gîtes tout au long de l'année. En hiver, on le retrouve dans les ponts, les mines, les caves et autres souterrains, et si les températures sont clémentes, on peut aussi le retrouver dans des cavités arboricoles. Les colonies de mise bas sont généralement rencontrées dans des maisons, des granges, des ruines, mais là encore aussi dans les arbres. Des individus isolés ont aussi été retrouvés derrière des volets, entre des linteaux, sous des ponts en pierre... La conservation de la multiplicité de gîtes est indispensable à la survie de cette espèce. Il affectionne une diversité de milieux pour la chasse également. Ainsi, on le retrouve dans des boisements, le long des chemins, près des cours d'eau.

Le Murin à moustaches est présent sur l'ensemble du territoire breton, avec une densité plus importante à l'ouest.

Murin de Natterer

Le Murin de Natterer est une espèce principalement arboricole, été comme hiver. On peut cependant le croiser aussi dans des milieux anthropiques (combles, bardages, mines, caves). Il affectionne les boisements de feuillus denses, âgés et stratifiés, tant pour ses multiples gîtes que pour la chasse. Consommateur de diptères (mouches), il glane aussi ses proies dans le feuillage (araignées, chenilles). Avec un territoire vital d'une dizaine de Km², une diversité de territoire de chasse s'offre à lui (boisements, bocage, prairies, cours d'eau, parcs, vergers).

Présent dans toute la Bretagne, le Murin de Natterer est néanmoins relativement peu fréquent.

Sérotine commune

La Sérotine commune est une grande chauve-souris que l'on retrouve dans un large type d'habitats. Plutôt anthropique, elle occupe divers bâtiments, les femelles sont très fidèles à leur gîte de mise bas mais peuvent pour autant changer régulièrement de gîte dès que les jeunes sont en mesure de voler. Malgré sa grande taille, cette espèce est capable de se faufiler dans une ouverture d'un centimètre, d'où le grands nombres de gîtes pouvant s'offrir à elle. Elle reste difficile à trouver dans un gîte car craintive, elle se dérobe au fond des fissures dès qu'elle perçoit une présence, trahit cependant par l'émission de petits cris.

La Sérotine commune est présente dans toute la Bretagne, et considérée comme commune.

Pipistrelle commune

La Pipistrelle commune est une des chauve-souris les plus petite. De part cette petite taille, le potentiel d'accueil de cette espèce est sans limite. Elle occupe une très large gamme de gîtes et de territoires de chasse. Aussi, on la retrouve dans de vieux bâtiments, comme dans des constructions très récentes, plus rarement dans les arbres. Ayant un régime alimentaire très varié, elle exploite pour la chasse tous types de milieux (zone agricole, boisement, parcs et jardins), y compris les zones très urbanisées. Peu lucifuge, on la retrouve aisément dans les villes, où elle peut chasser autour d'éclairages publics.

La Pipistrelle commune est l'espèce la plus abondante de notre région. Cependant, son goût pour des gîtes souvent inaccessibles rend compliqué son recensement.

Pipistrelle de Nathusius

La Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice, qui se reproduit principalement au nord et à l'est de l'Europe, et hiberne en Europe de l'ouest. La Bretagne serait située sur un de ses axes migratoires, arrivant par les côtes de la Manche, traversant la Bretagne avant de longer les côtes atlantiques. L'espèce est connue pour être arboricole, mais peut également fréquenter des bâtiments. Elle occupe des habitats avec présence de points d'eau (étangs, vallée fluviale, marais), accompagnés de boisements, ces habitats offrent alors un bon territoire de chasse.

La Pipistrelle de Nathusius fréquente l'ensemble du territoire. Elle est cependant contactée essentiellement sur la période de migration automnale.

Pipistrelle de Kuhl

La Pipistrelle de Kuhl est une espèce sédentaire fréquentant des gîtes anthropiques. Autant pour les colonies de mise que pour l'hibernation, cette espèce se retrouve dans des greniers, sous une charpente, entre des linteaux ou encore derrière des bardages. Peu d'observations sont faites en hiver, du fait de sa discrétion et parce qu'elle occupe des gîtes anthropiques. Elle est rarement observée en cavité souterraine, de plus sa ressemblance avec la pipistrelle commune rend la détermination complexe. Cette espèce est souvent contactée lors des soirées de capture, ou d'écoute ultrasonore. Comme la Pipistrelle commune, elle occupe une large gamme d'habitats pour la chasse, des zones agricoles, les zones humides, les boisements, ou encore les milieux urbanisés.

La Pipistrelle de Kuhl est présente sur l'ensemble du territoire breton avec cependant une fréquence de contact plus importante sur l'est de la Bretagne.

Barbastelle d'Europe

La Barbastelle d'Europe est une espèce réputée forestière, elle loge dans des arbres mais peut aussi être retrouvée entre des linteaux, cependant toujours en contact avec du bois. Du fait de des températures hivernales plutôt clémentes dans notre région, on la retrouve quelque fois à l'entrée des souterrains, ou dans des bâtiments, mais il semblerait que cette espèce hibernent dans les arbres. Son régime alimentaire est essentiellement composé de petits papillons de nuit, elle chasse dans les milieux boisés, sur les chemins ou en lisière, dans la canopée. Elles peuvent avoir un vaste territoire vital si les habitats favorables à la chasse sont rares, et parcourir plusieurs dizaine de kilomètres.

Malgré sa présence dans toute la Bretagne, cette espèce n'est pas si répandue dans l'ensemble du territoire français. La Bretagne représenterait 10% de la population nationale. Le manque de connaissance de gîtes hivernaux rend l'espèce sensible. De ce fait, elle est inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore.

Oreillard roux

L'Oreillard roux est essentiellement forestier et occupe des gîtes arboricoles. Il peut aussi être observé dans des bâtiments, dans les pièces de charpente. Il semble opportuniste et occupe tous types de gîtes sylvestres (diverses essences d'arbres), voire même des gîtes artificiels installés en milieux boisés. Les mâles ont la particularité de rester dans les gîtes avec les femelles. Il chasse en milieu boisé et glane ses proies dans la végétation, ce qui lui vaut un vol lent et manœuvrable au travers du feuillage. Son domaine vital est relativement réduit du fait de sa faible mobilité.

L'Oreillard roux est présent dans toute la Bretagne, cependant il est rare en dehors des milieux boisés qui lui sont favorables. Cependant, la difficulté de trouver ses gîtes et la complexité de la détermination de l'espèce par l'acoustique rendent difficile de donner la tendance de cette espèce.

Oreillard gris

L'Oreillard gris fréquente une plus grande diversité d'habitats que l'espèce voisine. On le retrouve dans des habitats ruraux, composés de pâtures, prairies, bocage, mais aussi en milieu boisé ou encore dans les parcs et les jardins de milieux plus urbanisés. Il apprécie pour gîte de mise bas de vastes combles, où il est capable de cohabiter avec d'autres espèces. Peu mobile, il va occuper les mêmes gîtes sur la période hivernale. Comme l'Oreillard roux, il chasse dans la végétation avec un vol lent et sinueux.

L'Oreillard gris est plus commun que le roux, aussi parce que nous trouvons plus facilement de colonies dans les bâtiments. Il est présent sur toute la Bretagne.

Bibliographie :

« Atlas des mammifères de Bretagne », Groupe Mammalogique Breton, 2015

« Penn Ar Ben, n°197/198, Les Chauves-Souris de Bretagne », Bretagne Vivante, 2006